



Printemps 2019

Message du président – De belles occasions



Le 29 mars dernier, nous avons tenu la réunion annuelle des présidents des sous-groupes CS.

Mon mot de bienvenue avait pour thème « l'occasion ».

J'ai parlé de l'occasion que nous devrions saisir pour communiquer nos meilleures pratiques, donner de l'information sur les négociations et discuter des préoccupations du Groupe. La réunion était notre occasion de faire du réseautage, de nouer ou de renouer connaissance et de nous engager dans une discussion d'analyse critique de l'orientation que devrait prendre notre groupe et du rôle de nos sous-groupes. Finalement, nous avons saisi l'occasion de renforcer l'appui dont nous aurons besoin pour négocier la meilleure convention collective qui soit.

L'occasion à saisir ne s'arrête pas aux présidents des sous-groupes. Tout le monde peut la saisir.

Nous avons maintenant l'occasion de montrer notre soutien fidèle et indéfectible à notre équipe de négociation. Nous devons envoyer un message clair au Conseil du Trésor pour qu'il comprenne que nous méritons une juste rémunération pour notre travail et que l'équipe qui négocie en notre nom agit en ayant derrière elle 16 000 membres bien déterminés.

Nous avons l'occasion de continuer de lutter contre la sous-traitance à outrance avec diligence, en ayant un seul but en tête et en sachant que le travail en informatique appartient aux membres CS. Nous devons aussi penser au fléau du travail précaire et à son incidence sur la qualité de vie et les générations futures. J'en parlerai plus en détail dans une autre infolettre.

En dernier lieu, nous traiterons du visage constamment changeant de la technologie de l'information et appliquerons le nouveau libellé sur les changements technologiques. Ce libellé garantit à nos membres de recevoir la formation nécessaire pour contribuer aux nouveaux systèmes et processus comme Cloud et AI tout au long des processus de planification et d'implémentation.

Bien des occasions se présentent à nous. Nous devons les saisir si nous voulons évoluer, protéger nos emplois et réaliser les gains que nous méritons.

En toute solidarité,

Stan Buday

Fier CS depuis 1998



Réunion des présidents des sous-groupes

Les présidents des sous-groupes se sont réunis à Halifax le samedi 30 mars et ont poursuivi un ordre du jour bien rempli. Après le mot de bienvenue du président Stan Buday, Pierre Touchette a animé une discussion sur le CNO, Robert Tellier et Denise Doherty ont donné des nouvelles des négociations, l'équipe d'action sur la sous-traitance (EAST) a fait le bilan de la situation et Pierre Touchette a fait le point sur la classification. Stacy McLaren a présenté un bref historique du groupe CS avant que nous coupions le gâteau d'anniversaire pour souligner le 50^e du groupe CS. Après une discussion exhaustive sur les activités des sous-groupes animée par Rob Scott, nous avons reçu le matériel nécessaire aux activités de mobilisation, puis la séance a été levée.



Merci à Rob Scott et à toute l'équipe d'organisation. Nous avons eu droit à une autre excellente réunion des présidents des sous-groupes.





Infolettre

Groupe  Group

Newsletter

Se mobiliser pour mieux faire!

Par Robert Tellier, Agent de négociation du groupe CS



Aucun d'entre nous ne croit que le renouvellement de notre convention collective est magique et automatique. Dans un monde idéal, notre employeur nous offrirait des conditions de travail libre de toute forme d'abus. Malheureusement, ce n'est pas le cas. La défense de nos droits en matière d'emploi est un combat qui se livre à chaque renouvellement. La complexité du processus de renouvellement est telle que le processus est presque perpétuel.

L'appui des membres est la clé essentielle à la négociation d'une convention collective représentant bien les intérêts communs. Cet appui est le résultat d'un effort collectif quotidien coordonné par le réseau de délégués syndicaux en milieu de travail. Les dernières batailles n'ont pas été de tout repos. Le gouvernement s'est donné des objectifs qui ont fait reculer les conditions de travail au Canada. Souvenons-nous de la perte de l'accumulation de l'indemnité de départ ou plus récemment, de l'attaque au système des congés de maladie.

La force de notre syndicat repose en bonne partie sur la mobilisation en milieu de travail. Cette mobilisation se définit comme étant le travail continu auquel se livrent les délégués syndicaux et d'autres militants afin de favoriser la solidarité, de sensibiliser les membres aux questions syndicales et aux problèmes liés au travail et de développer un sentiment d'appartenance en milieu de travail.



La mobilisation, au sens large, est « *l'action de mettre en jeu des forces (ressources humaines), y faire appel, les réunir en vue d'une action commune* ». S'unir pour obtenir de meilleures conditions de travail et de vie mais ce principe relève du libre choix des personnes.

La mobilisation ne se décrète pas. Son action consiste à créer les conditions qui vont faire émerger le sens et la motivation des membres. Le sens est lié aux valeurs que l'on défend comme personne, à la vision en laquelle on croit. La motivation est aussi une notion individuelle. **On ne motive pas les gens, on est motivé.** Par contre nous pouvons créer des conditions optimales de motivation... Et le Groupe CS et l'Institut en créent!

Nous sommes maintenant à la table de négociations pour renouveler notre convention collective et améliorer ses dispositions. Avec les membres à nos côtés, nous avons la ferme intention d'assurer des conditions de travail juste et un salaire équitable.



Participez à la campagne!

<https://enaction.ipfpc.ca/faitesdoncmieux>



Connaissez-vous votre convention collective?

Saviez-vous que, selon votre convention collective, vous avez le droit de suivre un programme de perfectionnement professionnel chaque **année**?

Article 18.04 Perfectionnement professionnel

- a. Les parties à la présente convention partagent le désir d'améliorer les normes professionnelles en donnant aux employés, à l'occasion, la possibilité :
 - i. de participer aux formations, aux ateliers de travail, aux cours de courte durée ou aux programmes hors service semblables pour tenir à jour leurs connaissances et leurs compétences dans leurs domaines respectifs;
 - ii. d'effectuer des recherches ou d'accomplir un travail se rattachant à leurs programmes de recherches normaux dans des établissements ou des lieux autres que ceux de l'Employeur;
 - iii. d'effectuer dans leur domaine de spécialisation des recherches non expressément rattachées aux projets de travail qui leur sont confiés lorsque, de l'avis de l'Employeur, de telles recherches sont nécessaires pour permettre aux employés de mieux remplir leur rôle actuel;
 - iv. de participer aux ateliers linguistiques, cours ou programmes d'immersion pour améliorer et/ou atteindre leurs compétences linguistiques;
et
 - v. de participer au Programme d'apprentissage mixte. Le Programme d'apprentissage mixte (PAM) est un partenariat entre l'Alliance de la fonction publique du Canada (l'AFPC) et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.
- b. Un employé doit recevoir du perfectionnement professionnel chaque année pour participer à une ou plusieurs des activités décrites à l'alinéa 18.04 a). La nature du perfectionnement professionnel, la durée et le moment choisi seront convenus entre l'employé et l'Employeur et soumis à l'approbation de la direction.
- c. Sous réserve de l'approbation de l'Employeur, l'employé bénéficie d'un congé payé pour participer aux activités décrites à l'alinéa 18.04a).
- d. ...
- h. Le perfectionnement professionnel en vertu du présent article ne doit pas être refusé de façon déraisonnable.

Si vous avez des questions sur ce point ou sur toute autre clause de la convention collective du groupe CS, n'hésitez pas à communiquer avec un délégué syndical.



Infolettre
Groupe **CS** Group
Newsletter



Déjà 10 mois que j'ai été élue à l'exécutif national du groupe CS! Quand j'ai décidé de présenter ma candidature, je savais que ce serait beaucoup de travail et de temps passé loin de la maison. Mais c'est peu dire, tant la somme de travail à faire par cet exécutif est énorme. Avec tous les défis auxquels le groupe CS doit faire face, il y aurait du travail pour tout le monde et son voisin.

Ai-je fait le bon choix? Suis-je contente de ma décision? Et comment! Je suis sans cesse impressionnée par les efforts et le dévouement de l'Exécutif. Et nous ne pourrions certainement pas le faire sans tous nos délégués syndicaux et nos militants. Chaque membre CS est important, et mon but est d'informer, de sensibiliser, de soutenir et d'apprendre du plus grand nombre possible de personnes.

Soyez fiers, soyez forts, appuyez votre équipe de négociation et n'hésitez jamais à demander de l'aide.

Fière CS et petite nouvelle!

Yvonne Snaddon

Membre actif à l'exécutif du groupe CS



Groupe
50
ANS
OOIOOIO

CS Group
50
YEARS
OOIOOIO



Histoire du groupe CS – les premières années

Rédaction : Stacy McLaren, agente des services aux membres et secrétaire

- 1965 – Vague de reclassification au gouvernement fédéral, et apparition de la désignation de gestionnaire des systèmes informatiques (premier nom du groupe CS).
- 1967 – Mise en place de la convention collective à la suite de la proclamation d'une loi au Parlement. Rencontre du groupe CS avec l'AFPC et l'IPFPC à la fois. Après les rencontres, le groupe a écrit à l'Institut afin de lui demander de le représenter. L'Institut a accepté et a présenté une demande d'accréditation à la Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP – aujourd'hui appelée la CRTESPF) afin de devenir l'agent négociateur du groupe.
- 1968 – Demande d'intervention présentée par l'AFPC relativement à cette demande d'accréditation de l'Institut.
- 1969 – Accréditation de l'Institut comme agent négociateur confirmée le 11 mars par la CRTFP
- 1970 – Premier sondage mené auprès des membres sur le mode de règlement des différends avec pour résultat un vote très majoritaire pour l'arbitrage
- 1976 – Formation des premiers sous-groupes CS
- 1978 – Première fois où l'exécutif du groupe CS est élu par l'envoi des bulletins de vote de tous les membres par la poste
- 1980 – Première fois où la conciliation-grève est choisie pour régler les différends





Les CS se font entendre haut et fort

Photo et légende publiées dans *Le Droit* le 1^{er} mai 1991 :



1000 fonctionnaires dans la rue :

La circulation sur une partie de la rue Bank a été paralysée hier par les fonctionnaires en marche entre la Colline du Parlement et les bureaux du Conseil du Trésor, à l'Esplanade Laurier, en créant une longue file de voitures immobilisées.

La fonction publique canadienne est la meilleure du monde. Vous donnez votre maximum à votre famille et à votre collectivité. Tous les jours, vous voulez faire encore mieux.

N'est-ce pas au tour de l'employeur de faire mieux?

[FAITES DONC MIEUX](#)





Relations de travail et consultation

Je m'appelle Dean Corda et je suis l'agent des relations du travail et de la consultation pour l'exécutif national du groupe CS.

En plus de m'occuper d'une partie de la charge de travail découlant du Plan d'action sur la sous-traitance, je participe au Groupe de travail sur la consultation (GTC) de l'Institut. Le Groupe se rencontre habituellement la journée avant les réunions du Conseil consultatif, mais voilà un sujet pour une autre infolettre.

Introduction au GTC

Le Groupe de travail sur la consultation réunit tous les présidents des équipes de consultation de l'Institut auprès de l'employeur fédéral dans les ministères, agences et organismes ainsi qu'auprès des employeurs provinciaux. Il a été créé en 2004 et a pour mandat de formuler des avis, des conseils et des recommandations relativement aux consultations. La réunion a toujours cet objectif, mais elle a évolué en un forum de discussion, de sensibilisation et de collaboration pour les groupes de l'Institut.

Récemment, nous avons débattu notamment du Plan d'action sur la sous-traitance sur lequel je fais le point à chacune de nos quatre réunions par année, de la « nouvelle orientation en matière de dotation », de Milieu de travail GC (anciennement Milieux de travail 2.0 et 3.0 et Milieu de travail axé sur les activités), de Phénix et de l'intégrité scientifique.

Le Conseil du Trésor a assisté à nos réunions et y a fait des présentations sur des sujets comme le projet *HR-à-Paye* et Milieu de travail GC. L'Institut en a profité pour formuler des commentaires et poser des questions aux hauts fonctionnaires avant le lancement de ces initiatives.

Dans la prochaine infolettre, je parlerai du Conseil consultatif et de son rôle au sein de notre syndicat.

En toute solidarité,
Dean Corda



Infolettre
Groupe **CS** Group
Newsletter

Agent des relations du travail et de la consultation
Membre de l'exécutif national du groupe CS

APPEL AUX MEMBRES – FAITES CONNAÎTRE NOTRE TRAVAIL!

Les membres du groupe CS accomplissent du travail exceptionnel pour le gouvernement du Canada et la population canadienne.

Nous sommes à la recherche de membres qui souhaiteraient écrire un petit résumé de leur travail. Nous voudrions en faire part à l'employeur lors des négociations, et le publier dans un prochain numéro de notre infolettre.

Exemple :

Nom : Karim Chaggani

Ministère : Services partagés Canada

Titre : Analyste de la sécurité des technologies de l'information

Je suis CS depuis 2007. J'ai d'abord travaillé au MDN comme gestionnaire adjoint des systèmes informatiques d'un Centre de recrutement des FC et ce, jusqu'en 2012. Je suis ensuite entré au service de Services partagés Canada et j'ai travaillé à la Direction générale des réseaux et utilisateurs de 2012 à 2017, puis je suis passé au secteur de la sécurité en matière d'exigences de fonctionnement, où je travaille toujours. Je travaille sur des documents d'exigences opérationnelles, soumis par des analystes des activités pour les ministères partenaires et SPC, afin de vérifier les demandes opérationnelles en matière de sécurité qui pourraient nécessiter la mise en place de solutions en matière de sécurité. Pour ce faire, j'interagis avec nos secteurs de service de sécurité, puis je communique les exigences et les coûts afférents à l'analyste des activités en question. Cela permet de penser à la sécurité d'entrée de jeu au lieu de réagir après coup. Nous sommes proactifs et nous nous assurons de trouver des solutions garantissant la sécurité avant de les communiquer.

Merci!

Karim Chaggani

Membre actif à l'exécutif du groupe CS





Dates à retenir pour 2019

Réunions du groupe CS	Date	Élections du groupe CS
	4 avril	Publier la note biographique de chaque candidat
Négociations avec le SCT	15-18 avril	
	15 mai	Transmettre les bulletins de vote
Négociations avec le SCT	27-30 mai	
	5 juin	Fin du scrutin
Réunion de l'exécutif	7 juin	
AGA CS	8 juin	Annonce des résultats électoraux
Planification stratégique	22 et 23 août	
Réunion de l'exécutif	24 août	

HYPERLIENS :

[**Exécutif du groupe CS**](#)

[**Équipe de négociation du groupe CS**](#)

[**Page Facebook du groupe CS**](#)

[**Contact CS Communications**](#)



Tony Goddard

Groupe CS

Agent des communications

Si vous avez une idée pour un prochain numéro de l'infolettre ou si vous voulez soumettre un article, communiquez avec nous à l'adresse courriel ci-dessus.